

# *Le Bulletin Automne / Hiver*

*Le 19 décembre 2024*



Ville de / Town of  
**BARKMERE**

Vol 55, No. 1



## **MOT DU MAIRE**

Cette année 2024 qui se termine aura été mouvementée et remplie de succès. Selon l'astrologie chinoise, c'est le cas avec toutes les années du Dragon. Moi-même un « dragon », j'ai fêté mon soixantième anniversaire et 15 ans au service de mes concitoyens. Et avec notre équipe de conseillers et l'administration municipale, je suis très fier de nos avancées cette année.

D'abord, nous avons pu repousser la coupe forestière prévue dans la presqu'île, cet endroit central de notre municipalité que nous considérons tous un endroit à protéger pour le futur. Bien sûr, le débat avec le ministère des Forêts n'est pas terminé, mais nous continuons à faire du progrès, avec l'aide de notre MRC et des autres municipalités.

Après quelques années de travail, en collaboration avec la municipalité de Montcalm et l'organisme Éco-corridors Laurentiens, nous avons déposé notre projet de création d'une aire protégée couvrant toute la partie au nord du Lac, composée de terres publiques, comprenant la presqu'île. Le ministère de l'Environnement a déjà jugé notre demande acceptable, et le printemps prochain, une priorisation des projets de notre MRC sera faite, et nous espérons que le nôtre se retrouvera très haut sur cette liste.

La Ville a également retenu les services d'un ingénieur forestier pour préparer un plan de sentiers pédestres à être créés sur la presqu'île, afin d'utiliser cet endroit à d'autres fins que les coupes forestières, et la circulation nuisible de véhicules tout-terrains de tous genres. Nous envisageons également d'utiliser le chemin forestier existant comme piste de ski de fond. Il s'agit donc d'en faire un parc à l'usage de nos citoyens, tout comme l'île Goulden. Ce projet sera également présenté au ministère des Ressources Naturelles et des Forêts, qui agit comme gestionnaire des terres publiques.

Enfin, à la séance du Conseil de décembre, après des années de consultation et de préparation, nous avons adopté un nouveau plan d'urbanisme pour la Ville, dont l'objectif est d'exprimer clairement notre volonté communautaire de stopper le développement résidentiel en deuxième et troisième couches et de ne pas permettre l'ouverture de rues et chemins à cette fin. Cet important changement permettra d'ajouter un autre niveau de protection aux forêts entourant le Lac. Seule la Ville de Barkmere pourra construire des rues sur son territoire. Les amendements à nos règlements d'urbanisme entreront en vigueur dès que nous aurons reçu l'avis de conformité nécessaire de la MRC des Laurentides.

Tout ceci démontre que le meilleur outil que nous possédons pour protéger notre milieu de vie et l'environnement naturel du « joyau » laurentien qu'est le Lac des Écorces, c'est la Ville. Et nous sommes fiers de dire que la Ville est en excellente santé financière, et qu'elle possède les fonds nécessaires pour faire face aux prochains défis, climatiques, légaux et autres. Et en plus, encore une fois cette année, le budget de la Ville demeurera stable, et permettra d'offrir un petit cadeau de début d'année 2025 à tous les contribuables, soit une baisse de 1,5% de la taxe générale.

Sur cette note, je vous souhaite un merveilleux temps des fêtes et une autre belle année en 2025.

*Luc Trépanier,*  
*Maire*

## Dernier mot sur le plan d'urbanisme et les règlements (pour l'instant)

Par: Stephen Lloyd



Après plus de deux ans de travail, votre Conseil a finalement adopté le 14 décembre 2024 la version finale de la révision de notre plan d'urbanisme et les modifications à nos règlements qui y sont associées.

Les membres du Conseil ont vraiment fait de leur mieux pour expliquer à la communauté ce que nous pensions, à travers de multiples consultations et réunions publiques. Et nous avons reçu beaucoup de retours et de bonnes idées tout au long du processus. Le dossier final compte 52 pages en anglais et 55 pages en français. Nous avons modifié le plan d'urbanisme ainsi que 5 règlements distincts : zonage, permis et certificats, lotissement, construction et le règlement PIIA (*Plan d'intégration et d'implantation architecturale*).

Nous avons eu plusieurs ébauches, quelques faux départs et mauvais virages et, dans le cadre du processus, nous avons mené des débats importants. La version finale n'est pas parfaite (ces choses ne le sont jamais) mais nous pensons avoir atteint un consensus raisonnable qui devrait pouvoir nous guider pour les prochains temps. Comme nous l'avons constaté à plusieurs reprises, nous partions d'une excellente base : le plan d'urbanisme et les règlements de 2009 élaborés par le précédent Conseil, dirigé par le maire Charles Huot, étaient vraiment bons. Il nous suffisait de mettre à jour le plan d'urbanisme (15 ans, c'est long; beaucoup de choses peuvent changer au cours de cette période - même à Barkmere) et de peaufiner certains éléments de la réglementation. Toutes les protections environnementales mises en place en 2009 demeurent intactes.

Les documents sont tous disponibles sur notre site web et je vous encourage à y jeter un coup d'œil rapide, si vous ne l'avez pas encore fait. En particulier, les révisions du plan d'urbanisme sont les plus faciles à lire : elles représentent une mise à jour factuelle de la situation de la ville et une consolidation de nos valeurs communes.

Les règlements modificatifs proprement dits sont plus difficiles à lire. Ils sont remplis de jargon technique d'urbanisme et, comme le veut la coutume en matière d'urbanisme, ils n'indiquent que les parties spécifiques de nos règlements existants qui sont modifiées. En outre, de nombreux amendements ont dû être apportés simplement pour refléter des changements de terminologie (par exemple, les nouveaux termes « allée de stationnement » et « entrée véhiculaire » semblent revenir sans cesse dans les nouvelles clauses), mais ils n'ont pas apporté de réelle différence sur le fond. Nous avons bénéficié d'une excellente aide professionnelle de la part de nos urbanistes externes, mais en fin de compte, c'est à nous, en tant que communauté, de nous « approprier » ces règlements. Au cours des prochains mois, l'administration créera des versions « consolidées et non officielles » que nous mettrons également sur notre site web et qui rendront le tout plus facile à suivre pour les citoyens et citoyennes.

Quels sont donc les points essentiels ?

Le changement le plus important consiste pour Barkmere à s'aligner sur la plupart des autres municipalités en reprenant le contrôle de son infrastructure routière. Notre ensemble actuel de « rues privées » est plafonné ; les promoteurs potentiels ne pourront plus concevoir seuls un réseau de rues à utiliser pour de futures unités résidentielles. Nous avons également examiné de plus près les règles relatives aux entrées véhiculaires (*driveways*), afin de nous assurer que les nouvelles « entrées véhiculaires » ne deviennent pas des rues privées sous un autre nom. Il est intéressant de noter que, comme nous l'avons présenté lors des consultations de cet été, notre MRC a récemment mis en place un règlement de contrôle interdisant la création de nouvelles rues dans les bassins hydrographiques, comme celui du lac des Écorces. Nous nous inscrivons simplement dans la tendance générale de la planification municipale.

Vous nous avez dit que vous ne vouliez pas d'un développement de « second rang ». Il est également clair que la communauté ne veut pas que le lot actuel de chemins forestiers sur les terres publiques (de la Couronne) devienne l'épine dorsale d'un futur développement résidentiel à Barkmere. Nous avons donc précisé que la création de tout nouveau lot ou la construction d'un nouveau bâtiment principal devait être reliée soit au lac des Écorces, soit à l'une de nos rues reconnues existantes. Le chemin forestier de la « péninsule » au nord de la Baie Wentworth, par exemple, n'est pas considéré comme une rue « reconnue » dans le cadre d'un développement futur.

Nous avons également examiné attentivement nos mesures de protection de la rive. Là encore, les règles actuelles sont très bonnes. Nous avons simplement clarifié certaines dispositions et supprimé quelques lacunes, afin de permettre à notre inspectrice de mieux faire son travail de protection de la qualité du lac. Vous serez toutefois heureux d'apprendre que nous avons clarifié une source de frustration courante : vous avez désormais le droit d'obtenir un permis pour couper un arbre sur votre propriété, quel que soit l'endroit où il se trouve, lorsqu'« il y a un risque sérieux que l'arbre cause des dommages à la propriété ».

Enfin, de nombreuses modifications plus banales ont été apportées à la procédure d'octroi des permis, reflétant les préoccupations des citoyens et citoyennes ainsi que de l'expérience vécue par notre CCU. Dans certains cas, nous avons placé la barre plus haut (par exemple, lors d'une demande de construction d'un nouveau bâtiment principal, des cartes topographiques plus complètes doivent être soumises, afin de montrer avec précision les pentes du terrain vacant), mais dans d'autres cas, nous avons essayé d'alléger la charge de travail de l'inspecteur et de la population. Plus d'informations à ce sujet suivra dans une prochaine édition du Bulletin !

Une fois encore, comme pour les règlements précédents de 2009, il se peut que nous devions procéder à des ajustements mineurs lorsque nous verrons comment tout cela se déroule sur le terrain. Comme nous l'avons indiqué à maintes reprises lors des consultations publiques, ce processus réglementaire se déroule en deux étapes. Nous venons de terminer la première étape. Mais une fois que la MRC aura achevé son processus actuel de finalisation de son *schéma*, nous devons réexaminer nos règlements à Barkmere pour nous assurer qu'ils sont conformes aux règles régionales. Nous nous engageons dès maintenant à examiner à ce moment-là d'autres améliorations possibles ou à répondre à d'autres frustrations de la communauté. Il est très difficile de parvenir à un consensus, mais nous y parvenons plutôt bien à Barkmere !

Une dernière note de remerciement à notre administration, pour son travail inlassable sur ces documents, et aux citoyens et citoyennes, qui sont venus en grand nombre à nos consultations et qui ont fourni d'excellents commentaires, du soutien et des suggestions. Et vous devriez tous exprimer votre appréciation aux merveilleux membres de notre CCU (comité consultatif en urbanisme), que j'ai le plaisir et le privilège de présider, et qui ont vraiment pris le leadership de ce processus : Le maire Luc Trépanier, le conseiller Marc Frédette, Pierre François Chapleau, Geneviève Harvey, Eglia Kaminskaite, Sandra Matteau, Barbara Pope et Michel Tremblay. Nous leur devons beaucoup de reconnaissance pour leur engagement envers notre communauté.

Joyeuses fêtes !

*Stephen Lloyd,*  
*Conseiller*

# Questions d'environnement

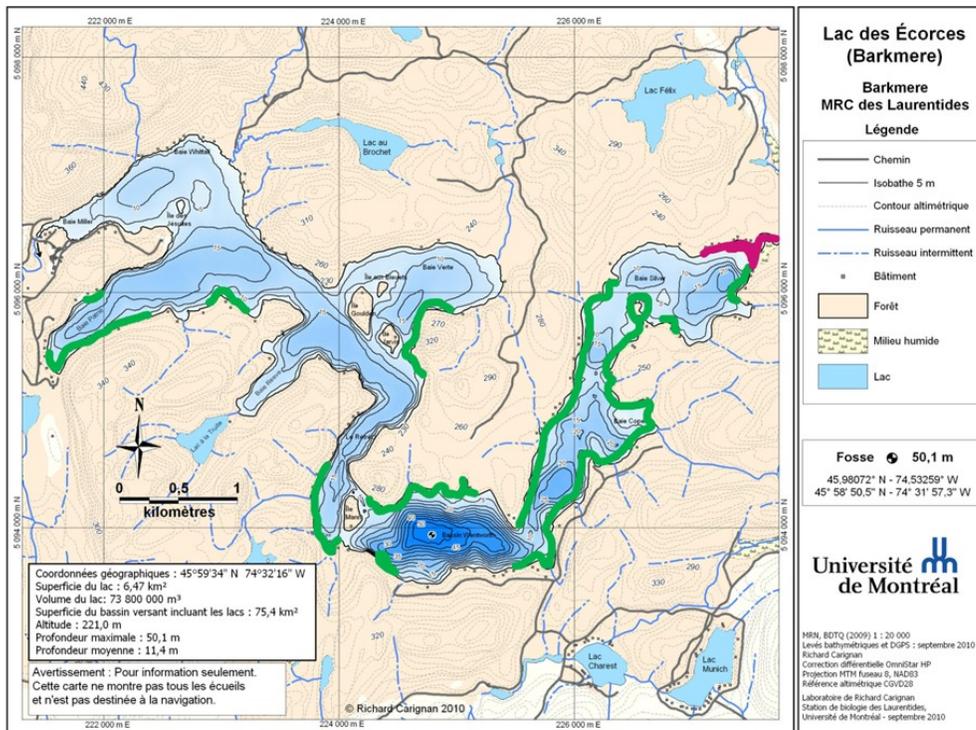
Par: Jake Chadwick



## Résultats du programme PACE pour 2024

L'été dernier, 18 résidents ont participé au programme d'action communautaire pour l'environnement (PACE), ce qui représente une baisse par rapport aux 23 participants de 2023. La bonne nouvelle, c'est que 14 des 18 participants n'ont pas seulement enquêté sur leur propriété, mais aussi sur celle de leurs voisins de droite et de gauche. C'est très positif car cela permet une double surveillance dans plusieurs domaines.

La carte suivante indique approximativement les zones couvertes par nos participants.

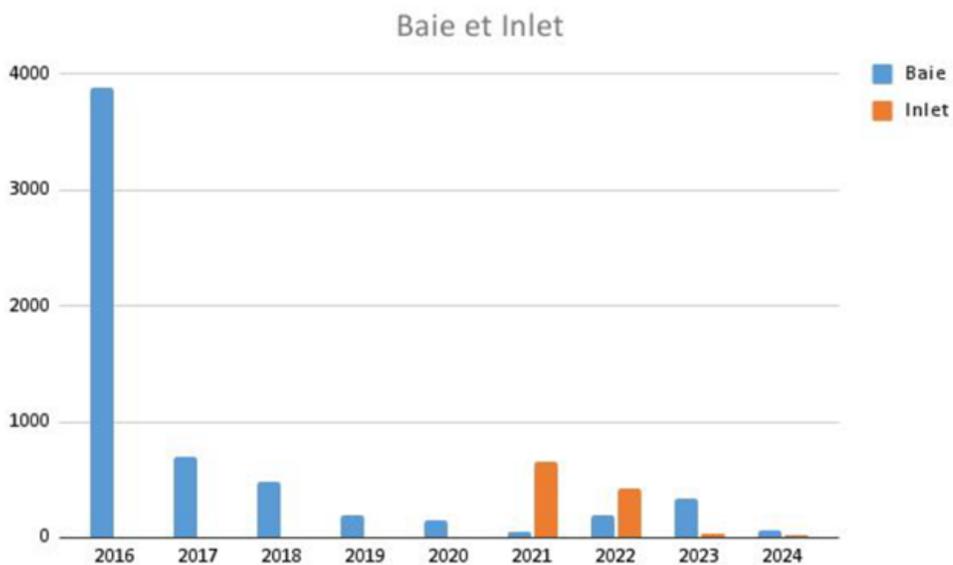


Les zones vertes représentent les rivages étudiés pendant l'été où aucun myriophylle n'a été trouvé. Comme prévu, le myriophylle n'a été trouvé et enlevé que dans les zones habituelles de Silver Bay et de l'inlet, comme les années précédentes (zone rouge). Un grand MERCI à tous les participants, dont beaucoup sont des contributeurs réguliers. Vos efforts font la différence dans notre lutte permanente contre les espèces envahissantes. Comme toujours, convainquez vos voisins de faire de même ! Il est clair que nous avons encore du travail à faire dans la zone nord-ouest du lac.

### Résumé de l'élimination du myriophylle à épis

Au total, 87 tiges ont été enlevées, toutes dans la baie Silver, comme d'habitude. Cela représente une réduction de 77 % par rapport aux 374 plantes enlevées en 2023. Bien que ces résultats soient très encourageants, il convient de rappeler que la visibilité dans la baie Silver était relativement mauvaise cet été, ce qui a rendu le travail de recherche plus difficile. L'équipe de plongée a également perdu du temps en raison de la mise hors service du ponton pendant plusieurs semaines. Malgré ces réserves, les résultats de 2024 restent les meilleurs jamais obtenus et suggèrent que nous avons le problème sous contrôle. Encore une fois, nous remercions Anne Létourneau et Sylvain Miller pour leur dévouement continu à la santé de notre lac. Tant que nous ne trouverons pas de plantes dans l'inlet, nous continuerons à interdire tout type d'activité dans la zone.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre de plantes trouvées et enlevées depuis 2016 (Source : Sylvain Miller).



### Tests de la qualité de l'eau et du benthos

Les résultats habituels des analyses de la qualité de l'eau seront disponibles au printemps lorsque le RSVL publiera les données. Des tests distincts effectués au cours de l'été par le CCE n'ont révélé aucun résultat préoccupant.

Le protocole d'analyse du benthos a été achevé à l'automne et les biologistes de l'OBVRPNS sont en train de compiler et d'analyser les résultats. Les premières réactions ont été très positives. Pour rappel, les chercheurs estiment que l'analyse du benthos est probablement le meilleur indicateur d'alerte à long terme des effets négatifs du changement climatique. En commençant dès maintenant à collecter des données, nous serons mieux à même d'anticiper et de gérer l'avenir.

Vous trouverez ci-dessous des photos de certaines des créatures trouvées dans les cours d'eau concernés, qui indiquent un bon niveau de biodiversité.



*Jake Chadwick,  
Conseiller*

## Mise à jour: Évènement du centenaire

Par: Kim Lamoureux



Barkmere100 – le Comité du centenaire, prévoit une série d'événements pour marquer la création de la ville en 1926.

Ces événements débiteront au début de 2026 avec une fête hivernale suivie d'une programmation estivale d'événements comprenant des concerts, de la danse, une foire gastronomique, des démonstrations d'escalade, des activités pour les enfants, etc. Une capsule temporelle, des visites de chalets historiques, des plaques historiques, des archives numériques et une publication des histoires des résidents de Barkmere à travers les décennies sont également en préparation.

Ce programme a été développé en collaboration avec votre conseil municipal et l'association du lac APLE ainsi que le soutien de bénévoles parmi vos amis et voisins.

Un projet de programme sera publié en mai 2025 dans les Échos de la ville et le Journal de l'APLE. Nous attendons avec impatience vos réflexions, vos suggestions et votre engagement pour assurer le succès de notre centenaire.

Si vous désirez communiquer avec le comité vous pouvez nous envoyer un courriel à:

[barkmere100@gmail.com](mailto:barkmere100@gmail.com).

*Kim Lamoureux,*  
*Conseillère*

## Budget 2025

Par: Marc Frédette



### Revue de l'année 2024

Sur la base des chiffres préliminaires pour 2024 (notre exercice financier se termine le 31 décembre), nous prévoyons de générer un excédent de 38 405 \$.

Les dépenses totales ont diminué de 130 000 \$ par rapport au montant budgété pour 2024. Cela est dû en grande partie à la baisse des honoraires professionnels liés aux révisions des règlements et aux frais juridiques s'élevant à 110 000 \$, qui seront rapportés en partie au budget 2025. Certaines dépenses en immobilisation, s'élevant à environ 9 000 dollars, n'ont pas été couvertes par les subventions disponibles et ont eu un impact négatif.

Les recettes ont été supérieures d'environ 55 000 \$ à celles prévues au budget, en grande partie en raison de l'augmentation des droits de mutation et des revenus d'intérêts par rapport au budget 2024.

Compte tenu de l'excédent mentionné ci-dessus, la ville n'utilisera pas les 115 000 \$ de l'excédent accumulé budgétisé en 2023 pour couvrir les dépenses de 2024.

### Budget 2025

La valeur imposable foncière à Barkmere augmentera en moyenne de 54% en 2025 par rapport à l'année précédente. Il ne s'agit pas d'une erreur typographique. La valeur est déterminée par la MRC, et certaines propriétés verront une augmentation de plus de 54 %, tandis que d'autres verront une augmentation moindre.

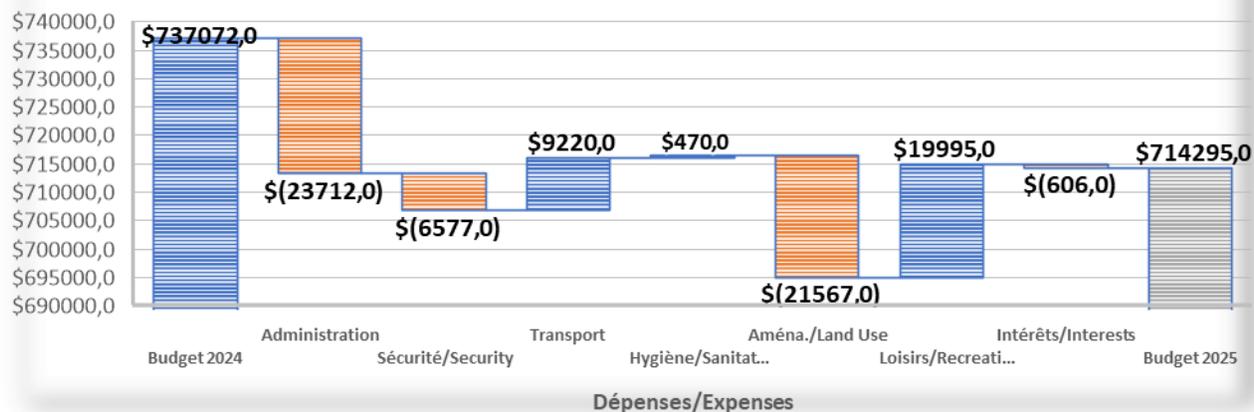
Dans l'ensemble, nous prévoyons que les dépenses de la ville en 2025 diminueront de 3,1 %, passant de 737 072 \$ dans le budget 2024 à 714 295 \$. Cela est dû à une combinaison de facteurs, notamment la discipline en matière de coûts et la diminution des frais juridiques et professionnels liés à la mise à jour des règlements.

Le graphique en cascade ci-dessous illustre l'évolution des dépenses budgétisées de 2024 à 2025. Les postes suivants représentent les changements les plus importants :

1. Administration: Dépenses exceptionnelles liées aux élections, augmentation des salaires et diminution des frais juridiques;
2. Sécurité: Réduction de 15 % de la protection contre les incendies, partiellement compensée par une hausse de 8 % du coût de la SQ ;
3. Transport : Travaux d'entretien des quais, réparations de véhicules et déneigement ;
4. Aménagement : Diminution des honoraires professionnels liés aux règlements compensée par une augmentation des salaires ;
5. Loisirs : Dépenses exceptionnelles liées à l'anniversaire des 100 ans de la ville.

Les frais légaux devraient passer de 115 000 à 65 000 dollars en 2025. Ces coûts sont en grande partie attribuables à l'affaire judiciaire qui a été reportée pour une période prolongée. Il convient de noter qu'au fil des ans, nous avons mis de côté des fonds supplémentaires provenant de l'excédent pour faire face à d'éventuelles contestations des règlements de la ville.

## EVOLUTION 2024 - 2025 DEPENSES/EXPENSES



Nous prévoyons que les recettes, à l'exclusion de la taxe foncière, augmenteront en 2025 par rapport au budget de 2024. Cela est dû à une augmentation prévue du nombre d'espaces de location de bateaux, à des droits de transfert plus élevés et à un remboursement de recyclage plus élevé de la part de Québec. 2025 est une année électorale et nous avons budgété 10 000 \$ pour les dépenses électorales potentielles qui seront compensées par une réserve spécifique accumulée au fil des ans. De plus, nous utiliserons 77 500 \$ de l'excédent accumulé, ce qui entraînera une diminution de 1,5 % de la taxe générale pour 2025. Par conséquent, le taux de la taxe générale sera de 0,3173 \$ en 2025 contre 0,4969 \$ en 2024, soit une baisse de 36,1 %. Cette baisse fera plus que compenser l'augmentation de 54 % de la valeur de la propriété due à la réduction des dépenses de 3,1 %. Notre principal objectif est de minimiser la charge foncière tout en fournissant d'excellents services à la communauté.

Le bilan de Barkmere est en bonne santé. Pour préserver ce que nous aimons, les finances de la ville doivent reposer sur des bases financières solides. Une situation financière saine garantit le maintien de la santé de notre lac et de notre communauté.

J'aimerais remercier le directeur général pour son excellent travail dans le domaine des finances de la ville, ainsi que votre maire, vos conseillers et, plus important encore, vous pour votre soutien et votre confiance.

Joyeuses fêtes !

*Marc Frédette,*  
*Conseiller*

<b>Revenus</b>		
	2024 Estimé	2025 Budget
Taxes	\$ 486,614	\$ 479,132
Autres revenus	\$ 165,732	\$ 119,444
Subventions - fonctionnement	\$ 23,177	\$ 27,219
Affectation du surplus et reserves	\$ -	\$ 88,500
<b>Total</b>	<b>\$ 675,523</b>	<b>\$ 714,295</b>
<b>Dépenses</b>		
	2024 Estimé	2025 Budget
Administration Générale	\$ 222,766	\$ 275,894
Sécurité Publique	\$ 162,181	\$ 157,498
Transport	\$ 55,958	\$ 55,578
Hygiène du milieu	\$ 66,570	\$ 67,914
Aménagement et urbanisme	\$ 82,567	\$ 116,863
Loisirs et culture	\$ 6,301	\$ 31,778
Frais financiers liés à la dette	\$ 9,376	\$ 8,770
Total Charges	\$ 605,719	\$ 714,295
Subventions - immobilisations	\$ (245,923)	\$ (76,736)
Affectation du surplus accumulé	\$ -	\$ (94,836)
Remboursement de la dette	\$ 23,000	\$ 23,600
Dépenses en immo	\$ 254,322	\$ 147,972
<b>Total Charges, Immo. et Remb. Dette</b>	<b>\$ 637,118</b>	<b>\$ 714,295</b>
<b>Surplus (déficit)</b>	<b>\$ 38,405</b>	<b><i>NIL</i></b>

## Navigation

Par: Ken Mann



L'eau du lac est maintenant à quelques degrés de son point de congélation, mais, comme le temps passe, le printemps s'annoncera plus vite qu'attendu. En jetant un regard sur la saison qui se termine, que peut-on souligner sur ce qui a été fait?

Premièrement, le lac est plus sécuritaire. Vous avez probablement remarqué l'addition de nouvelles bouées de signalisation de danger pendant les derniers deux années. Il n'y a aucun plaisir à percuter un rocher. Évidemment, il est sage de porter attention durant le jour, sur l'emplacement des bouées car à la tombée de la nuit, elles sont moins visibles. Si à votre opinion, il y a des endroits sur le lac qui représentent un danger, veuillez en prendre note et informer la municipalité ou un membre du conseil.

Deuxièmement, il semble que les derniers messages, et les multiples rappels au cours des années ont été entendus puisqu'il y aurait progrès sur le respect des feux de navigation durant la nuit. Oui, malgré quelques navigateurs récalcitrants, la plupart des embarcations ont leur lumières allumées au cours de la nuit. Si vous croisez une embarcation sans feux de navigation, informez gentiment le navigateur. Un petit rappel pour ceux et celles dont l'embarcation a des lumières défectueuses, de les faire réparer au printemps même si vous ne naviguez pas durant la nuit. Il faut être visible en cas de brume et au partir du coucher du soleil.

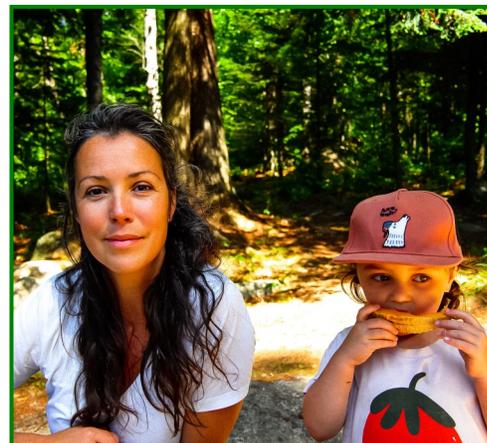
C'est bientôt la saison des fêtes. L'équipement de navigation et de sécurité peut être un cadeau qui sauve une vie.

À vous tous et toutes, une très belle saison des fêtes et une bonne année.

*Ken Mann,  
Conseiller*

## La fierté d'être à Barkmere

Par: Marie-Hélène Lemarbre



Vous le savez maintenant, j'ai Barkmere dans le coeur. Je m'ennuie de ne pouvoir y aller l'hiver et à chaque printemps, je me rends compte à quel point ça m'a manqué.

À chaque fois que je raconte à des amis et des connaissances ce qu'est mon chalet, que nous y accédons par bateau, qu'il est situé sur un magnifique lac non-développé où nous sommes entouré de nature, quand je leur raconte toute l'histoire qui vient avec ce lieu et sa communauté, ils sont tous bouche bée et rêveraient d'avoir un endroit comme ça. Je vois au travers eux que ce que nous avons à Barkmere est exceptionnel et précieux.

Alors, avec les fêtes qui arrivent, je n'ai qu'un seul souhait pour notre précieux Barkmere. Ce souhait, c'est que malgré tout, nous puissions conserver le magnifique aspect naturel de notre lac et son environnement pour lesquels nous sommes tous tombés sous le charme et de continuer à être cette communauté qui défend avec coeur et passion ce territoire depuis presque 100 ans déjà. Je vous souhaite de continuer, ensemble, le travail de protection qui a commencé il y a presque un siècle par une communauté déterminée, car ce que nous avons est précieux et mérite qu'on en prenne soin.

Je vous souhaite de prendre soin de ceux que vous aimez et de ce que vous aimez. Je pense que c'est le plus beau cadeau qu'on puisse faire et se faire. Passez du bon temps entre famille, amis et collègues.

Joyeuses fêtes!

*Marie-Hélène Lemarbre,  
Conseillère*

## Mot du Directeur Général

Par: Martin Paul Gélinas



### SITES DE CONTENEURS AMÉLIORÉS

Vous aurez remarqué que nous avons récemment procédé à l'amélioration des sites de conteneurs pour les matières résiduelles. Dix nouveaux conteneurs semi-enfouis ont été installés sur le site près du stationnement municipal face à l'hôtel-de-ville et 4 autres ont été installés au site du chemin Duncan. Ces infrastructures constituent un important investissement et nous nous devons de les maintenir en bonne condition.

Pour ce faire, nous demandons à tous votre collaboration pour maintenir ces sites le plus propres possibles en n'y déposant que les matières résiduelles domestiques et en ne laissant **AUCUN** objet quel qu'il soit sur le sol. Ces conteneurs ne sont pas prévus pour recevoir, des vieux meubles, des B.B.Q. ou des pneus ou des matériaux de construction. Vous devez vous débarrasser de ce genre d'objet? Communiquez avec nous avant et nous vous indiquerons comment éliminer ces objets.

### SYSTÈME DE SURVEILLANCE PAR CAMÉRA

Dans l'optique d'assurer à tous un environnement des plus sécuritaires, nous allons prochainement procéder à l'installation de système de surveillance par caméras afin de vous assurer le maintien d'un endroit agréable. Cette surveillance visera tous les quais de la marina et les sites des conteneurs.

### PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES : 2 NOVEMBRE 2025

Je profite de l'occasion pour revêtir mon chapeau de Président d'élection afin de vous communiquer une information capitale au sujet des prochaines élections municipales.

Je vous informe que pour pouvoir exercer votre droit de vote, il est essentiel d'être inscrit à la liste électorale.

Pour vérifier votre inscription, il est possible de communiquer avec le directeur général de la ville de Barkmere au 819-681-3374 (poste 5101) ou par courriel à [dq@barkmere.ca](mailto:dq@barkmere.ca).

### COMMENTAIRES

Vous avez des suggestions ou des commentaires à nous faire? N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous. Nous sommes toujours à votre écoute.

En terminant, je nous souhaite de continuer à trouver tous ensemble les moyens de profiter de notre merveilleux environnement tout en le protégeant du mieux que l'on peut.

Avec tous mes vœux pour la nouvelle année,

*Martin Paul Gélinas,*

## Mot de l'inspectrice

Par: Annie Larocque



Alors que les choses se calment autour du lac en cette période de l'année, je tiens à vous rappeler que je suis toujours disponible pour vous aider. Si vous avez besoin de conseils ou d'accompagnement pour vos projets en cours ou à venir, n'hésitez pas à me contacter.

Je profite également de l'occasion pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes et une nouvelle année remplie de bonheur et de sérénité.

*Annie Larocque,  
Inspectrice*

### INFORMATIONS SUR L'HÔTEL DE VILLE

#### HEURES D'OUVERTURE

\*Nous serons fermés du 20 décembre 2024 au 6 Janvier 2025 inclusivement\*

De janvier à mai

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30

Maire:	819-681-3374, poste 5100	maire@barkmere.ca
Direction Générale et Greffe:	819-681-3374, poste 5101	dg@barkmere.ca
Finances (compte de taxes):	819-681-3374, poste 5102	finance@barkmere.ca
Communications:	819-681-3374, poste 5102	communications@barkmere.ca
Urbanisme et infrastructures:	819-681-3374, poste 5103	inspecteur@barkmere.ca

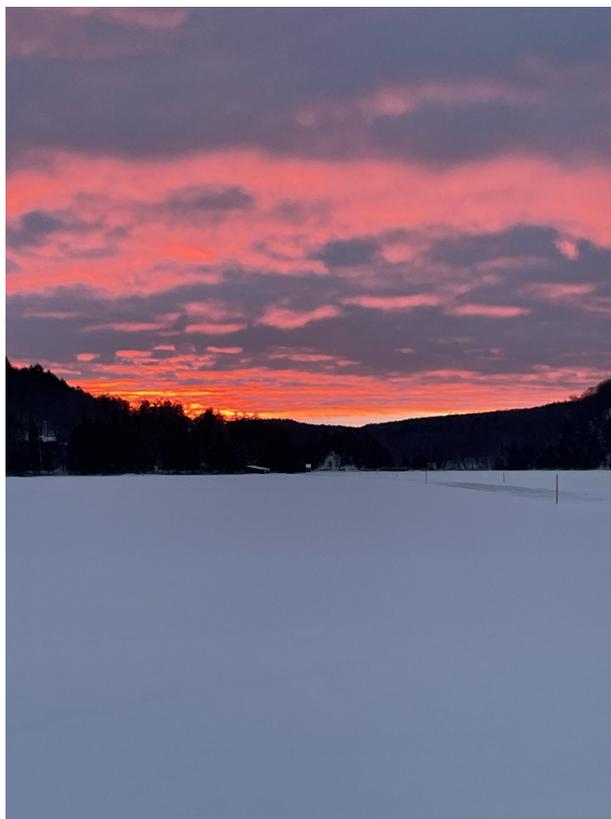


Photo par: Dick O'Shaughnessy

